

Département NORD
Canton GRANDE- SYNTHE
Commune GRAVELINES

DECISION MUNICIPALE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

FOURNITURE DE CARBURANTS
CAO DU 19 NOVEMBRE 2024

1.1 – Marchés publics

Le Maire de GRAVELINES,

Vu les dispositions des Articles **L.2122-22-4°** et **L.2122-23** du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du **29 Juin 2022** portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu le Budget Primitif **2024** de la Commune voté le **11 avril 2024**,

Vu l'inscription à l'article **60622** du Budget,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du **22 décembre 2023** autorisant le Maire à conclure avec le centre Communal d'Action Sociale (dont le Foyer Logement le Béguinage) et le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme (dont le Port de Plaisance) un groupement de commande en vue de la passation et l'exécution d'un marché public,

Considérant qu'il y a lieu de passer un accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de carburants,

Considérant qu'il y a lieu, pour ce faire, de passer un accord-cadre mono-attributaire avec maximum selon la procédure d'appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles **L.2124-2**, **L.2125-1 1°**, **R.2124-2 1°** et **R.2161-2 à R.2161-5** du code de la commande publique,

Vu le choix des offres effectué par la Commission d'Appel d'Offres en date du **19 novembre 2024**,

DECIDE :

Article 1^{er} : De signer l'accord-cadre mono attributaire pour la fourniture de carburants avec les sociétés suivantes :

Lot	Titulaire	Montant annuel maximum € HT
1 : Fourniture de carburant en vrac	TOTAL ENERGIES PROXI NORD EST	65 000 €
2 : Fourniture de carburant en station-service par cartes accréditives	TOTAL ENERGIES MARKETING FRANCE	204 600 €

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an du **1^{er} janvier 2025** jusqu'au **31 décembre 2025**.

L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois un an.

Article 2 : Les dépenses seront imputées à l'article **60622** du Budget.

Article 3 : La présente décision sera :

- Inscrite au registre des délibérations ;
- Mise en ligne sur le Site Internet de la Ville ;
- Transmise au Sous-Préfet de Dunkerque ;
- Transmise au Comptable des Finances Publiques.

Département NORD
Canton GRANDE- SYNTHE
Commune GRAVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

N° 2024/ 161

DECISION MUNICIPALE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

FOURNITURE DE CARBURANTS
CAO DU 19 NOVEMBRE 2024

1.1 – Marchés publics

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à GRAVELINES, le 28 NOV. 2024
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 28 NOV. 2024

Mis en ligne sur le site de la Ville le

28 NOV. 2024